



N°123 SEPTEMBRE 2013

ETAT CIVIL

Mariage :

- Le 31 août : Maëva LAVERDANT et Vincent NIZET

Décès :

- Le 27 juin : Raymond NIORT, Champroy
- Le 14 juillet : Alain BRANDEBOURGER, Lauzine
- Le 21 juillet : Odette MONGEREAU veuve DUFROC
- Le 28 août : Camille CHICAUD, Les Granges
- Le 10 septembre : André DEGAY, 8 allée Fernand Maillaud

Inhumations :

- Le 20 juillet : Georgette ANDREAUD
- Le 5 août : Albert POIRIER
- Le 21 septembre : Max DURAND

CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

SEANCE DU 23 AOÛT

Communauté de communes

1) Commission d'évaluation des charges transférées

Les communes de Colondannes, La Celle Dunoise et le Bourg d'Hem ont intégré la Communauté de Communes depuis le 01.01.2013. De ce fait la Communauté de Communes percevra à la place des nouvelles communes entrantes les taxes liées à l'activité économique et prendra en charges un certain nombre de frais

La commission d'évaluation des charges transférées a déterminé la différence entre les unes et les autres et cette différence sera donc reversée à ces communes soit pour 2013 : 50939 € pour Colondannes, 140 290 pour La Celle Dunoise et 139 224 € pour le Bourg d'Hem. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) Composition du Conseil Communautaire suite aux élections de 2014

Les communes de Chéniers et Chambon Ste Croix ont manifesté l'intention d'intégrer la Communauté de Communes du Pays Dunois au 01 Janvier 2014. Measnes a manifesté l'intention de la quitter.

Le Conseil Communautaire a adopté une proposition de répartition des sièges qui tienne compte de l'évolution possible du périmètre de la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité aux hypothèses de répartition. La commune de Fresselines conserverait 2 sièges

3) Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

La proposition de répartition établie par le conseil communautaire (4 656 € pour chaque commune et 32 521 € pour la Communauté de Communes) est approuvée.

SIERS

Le SIERS devient EVOLIS 23 et la compétence concernant les déchets s'étendra à l'ensemble du département, le Conseil Général intégrant le syndicat. Les nouveaux statuts qui concernent notamment la représentation des collectivités sont adoptés à l'unanimité.

SDEC (syndicat départemental des énergies de la Creuse)

Les syndicats primaires sont dissouts et remplacés par 12 secteurs d'énergie. La commune de Fresselines fera partie du secteur d'énergie St Vaury - Dun qui comptera 22 communes et aura droit à 6 délégués. La modification des statuts est approuvée de même que la dissolution du syndicat primaire de Dun, le transfert de son actif et de son passif au SDEC et la demande d'adhésion de la commune directement au syndicat départemental.

Décision modificative

Compte-tenu des dépenses réalisées à ce jour sur le compte 61551, il y a lieu de procéder à un virement de crédit. 7 000 € seront prélevés sur les dépenses imprévues (022) et viré au compte 61551 (matériel roulant).

Questions diverses

Personnel communal

Monsieur le Maire a dû faire appel à un agent formé par le Centre de Gestion pour assurer le secrétariat de mairie du 05 au 16 Août.

Il signale également que le congé accident de travail de M. Massa est prolongé jusqu'au 22 septembre. Il est envisagé de faire appel à un remplaçant.

POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie :

- Réalisés :
 - goudronnage : route du Rivaud, route de l'Age Moreau, point à temps, divers raccords
 - Creusage de fossés (avant goudronnage)
- Projet :
 - Réfection de la passerelle de Puy Guillon (projet en attente des accords de subvention)

Bâtiments :

- **Réalisés :**
 - Peinture : mairie et école (une classe)
 - Remplacement des fenêtres des logements de l'école
 - Zinguerie au groupe scolaire
 - Lavage des vitres : écoles, cantine, mairie
- **Projets :**
 - Electricité : installation Chapelle des Forges
 - Réfection de toitures : Chapelle de Chambonnet et Chapelle des Forges (en attente des accords de subvention du Conseil Général)

Réseaux :

- **Projet :** accord donné au SDEC pour le remplacement des lanternes autour de la place de l'église et la pose de lampadaires Chemin des Frère Goncourt. Le marché a été lancé par le SDEC (entreprise retenue : LESTRADE de Dun le Palestel).

INFORMATIONS DIVERSES

SAEP FRESSSELINES CHAMBON SAINTE CROIX

Le fontainier relève les compteurs en septembre et octobre, merci de bien vouloir en rendre l'accès possible. En cas d'absence, il vous sera laissé une carte de relevé à retourner le plus rapidement possible, vous pouvez aussi faire votre relevé et le communiquer à la mairie.

A l'approche de la période hivernale, pensez à protéger vos compteurs. Cette protection relève de votre responsabilité.

Fleurissement 2013

La campagne départementale pour le fleurissement s'est déroulée le 23 juillet 2013 et a classé Monsieur et Madame Wintgens (8^{ème}) dans la catégorie fenêtres ou murs, Madame Simone Fournial (9^{ème}) dans la catégorie décor floral sur voie publique, et Madame Christine Guillebaud dans la catégorie hébergements touristiques (8^{ème}).

Inscription sur les listes électorales

En application de l'article R5 du Code Electoral, les demandes d'inscription sont recevables pendant toute l'année et jusqu'au mardi 31 décembre 2013 17 h au secrétariat de mairie ou sur rendez-vous le samedi matin. Elles sont à déposer à la mairie par les intéressés eux-mêmes. Elles peuvent également être adressées par correspondance ou présentées par procuration.

Communauté de communes

Afin d'impliquer la population du Pays Dunois au projet d'aménagement d'un centre d'interprétation sur la peinture dans la vallée de la Creuse à Crozant, une souscription publique a été lancée avec la Fondation du Patrimoine : dépliants explicatifs dans les mairies, à l'OT et à la Communauté de Communes (les dons sont déductibles des impôts dans les limites légales)

Passerelle de Puy Guillon : travaux de réhabilitation

Les travaux envisagés concernent

- les piles sur lesquelles sont apparues des fissures et qui sont creusées à leur base vraisemblablement par une reprise d'érosion,
- la partie bois.

Il s'agit donc de reprendre en béton la base de chaque pile, de colmater les fissures et de rejointoyer, de refaire l'ossature bois et le platelage.

Du fait de la délégation de compétence voirie au SIERS c'est ce dernier qui sera maître d'ouvrage de l'opération et donc chargé de l'ensemble du traitement du dossier : études, demandes de subventions, passation des marchés...

Avant la réalisation des travaux proprement dits une étude était nécessaire pour les déterminer précisément. Son coût était environ de 30 000 €. Or un ingénieur à la retraite et expert en ouvrages d'art a bien voulu nous la faire bénévolement. Nous l'en remercions.

Le montant global de l'opération avoisinera sans doute 300 000 €.

Le dossier de demande de subvention a été déposé il y a près d'un an auprès des services de l'Etat. Le SIERS a reçu à ce jour un accord de subvention de 60 000 € pour 2013 (un complément devrait intervenir en 2014)

Le conseil général ne pourra subventionner qu'en 2014 et une aide LEADER sera demandée.

De plus 10 000 € ont été accordés sur la réserve parlementaire.

Administrativement un dossier « loi sur l'eau » doit être établi puisque les travaux se dérouleront dans le lit de la rivière, et déposé pour accord auprès de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Le site étant à la fois inscrit, classé Natura 2000 et ZNIEFF, il convient d'agir avec le plus de précautions possible

Dans le meilleur des cas les travaux ne pourront être réalisés avant l'été 2014.

VIE DES ASSOCIATIONS

Manifestations à venir

Dimanche 20 octobre : thé dansant organisé par l'UNRPA à 15 h

Vendredi 25 octobre : assemblée générale de la FNACA

Dimanche 27 octobre : loto organisé par le comité des fêtes et d'animation à 14 h

Samedi 16 novembre : Choucroute organisée par Creuse In Vision à 20 h

Dimanche 1^{er} décembre : repas fruits de mer organisé par la FNACA à 12 h

Samedi 7 décembre : repas de Noël organisé par l'UNRPA à 12 h

Samedi 7 décembre : Marché de Noël organisé par Du Pinard et des Arts à la Bélandière